Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 5 mars 2016

n° 19103

Les noms de plus de 100 Roumains figurent dans l'affaire Panama Papers.
Rémunération des fonctionnaires : le Gouvernement pourrait abandonner le projet sur l'augmentation pluriannuelle des salaires des fonctionnaires.
Gouvernement : remaniement possible ?

« Panama Papers ». Les médias roumains se font l'écho des révélations de la presse internationale sur l'affaire des « Panama Papers » portant sur des personnalités internationales, des hommes d'affaires, des célébrités ou de grands noms du sport, qui auraient recouru à des circuits offshore pour dissimuler leurs actifs dans des paradis fiscaux (*Radio România Actualități*). La plateforme d'investigation *Rise Projet* a commencé à publier des informations sur la Roumanie présentés par les « Panama Papers ». Selon *Rise Projet*, plus de 100 citoyens roumains sont mentionnés (*Evenimentul Zilei*, *DIGI 24*). Plusieurs noms d'hommes d'affaires figurent dans les documents, dont notamment ceux de Vasile Frank Timiș, l'initiateur du projet minier de Roșia Montană, Sorin Ovidiu Vântu, Cristi Borcea, Corneliu Iacobov. Le magnat israélien Beni Steinmetz aurait également recouru aux services du cabinet d'avocats panaméen pour contrôler des affaires en Roumanie. Les archives de Mossack Fonseca contiendraient également des éléments concernant les privatisations controversées de la raffinerie Rafo Onești et de l'usine Alro Slatina (*PRO TV*).

« Le cabinet d'avocats a dissimulé pendant des années les intérêts de certains oligarques et hommes d'affaires influents qui se sont emparés d'entreprises stratégiques de l'industrie roumaine et ont exporté ensuite leurs profits vers des paradis fiscaux. Les bénéficiaires réels de ces grandes affaires sont inconnus aujourd'hui, même si leurs décisions ont eu un impact majeur sur l'économie nationale, influençant la vie de dizaines de milliers de familles », a annoncé *Rise Project* (*Agerpres*).

La Direction d'investigation du crime organisé et du terrorisme (DIICOT) analyse la possibilité d'effectuer des vérifications sur l'implication de certains citoyens roumains dans l'affaire des « Panama Papers », annoncent les médias (*Agerpres*)

Loi sur la rémunération des fonctionnaires. Le Gouvernement pourrait abandonner le projet de loi prévoyant l'augmentation des salaires de l'ensemble des fonctionnaires, par tranches d'ici 2020, annoncent les médias. « Dans la mesure où nous considérons que nous ne pouvons pas adopter un projet pluriannuel sur la rémunération des fonctionnaires aux chances réelles, voyons ce que nous pouvons faire pour l'année prochaine. Nous allons proposer ainsi une première étape pour rééquilibrer les revenus dans le secteur public. Ce sera au prochain Gouvernement et au prochain Parlement de penser et d'assumer la politique budgétaire et la poursuite de cette approche », a déclaré le Premier ministre Dacian Cioloș.

Le conseil des ministres discutera mercredi 6 avril le projet de modification de la loi sur la rémunération des fonctionnaires. Deux versions de la loi seront ainsi prises en considération. L'ancien projet de loi sur la rémunération des fonctionnaires, hérité du Gouvernement de Victor Ponta, prévoyait l'augmentation graduelle des salaires des fonctionnaires sur les quatre prochaines années. La deuxième version du projet introduit des augmentations pour quelques catégories de revenus en une seule tranche (*HotNews.ro*, *Evenimentul Zilei*). Selon Capital, l'impact de la nouvelle version de la loi élaborée par le Gouvernement serait de 10 milliards de lei (2,2 milliards d'euros), la moitié des estimations d'il y a un mois (21 milliards de lei, soit 4,6 milliards d'euros).

Réorganisation de la Compagnie nationale des Routes. Cătălin Homor, directeur de la Compagnie nationale des routes (CNADNR), a annoncé hier une réorganisation de son institution, qui aurait prochainement un département de conception de projets, ainsi qu'un département de contrôle interne. Un audit du personnel de la CNADNR serait également entamé. Cătălin Homor voudrait renforcer par ailleurs la capacité de la CNADNR d'intervenir directement sur les chantiers pour mieux contrôler les « prestataires non-sérieux » (*HotNews.ro*).

Gouvernement : remaniement possible ? Selon les médias, le Premier ministre Dacian Cioloș pourrait remplacer certains ministres au sein de son Gouvernement dans les prochaines semaines. Il s'agirait notamment de Ana Costea, ministre du Travail, de Dan Costescu, ministre des Transports, et d'Achim Irimescu, ministre de l'Agriculture (*DIGI 24*, *România TV*, *Ziare.com*).

Chômage. Avec un taux de chômage à moins de 5 %, la Roumanie reste en-dessous de la moyenne de l'Union européenne, annoncent les médias qui reprennent les données publiées par l'Eurostat. Le nombre de chômeurs en Romanie a passé sous la barre de 600 000 en février dernier. Cette année, le chômage est descendu à moins de 9 %, le niveau le plus bas des sept dernières années. Le nombre total de chômeurs dans les pays européens dépasse 21 millions. La Grèce et l'Espagne sont les pays européens avec des taux les plus élevés (*Radio România Actualități*).

Justice. Raluca Prună, ministre de la Justice, a réaffirmé hier sur *Realitatea TV* qu'à son avis le mécanisme de coopération et de vérification (MCV) avait atteint ses limites, soulignant le fait que la Roumanie avait la capacité institutionnelle et législative de suivre par elle-même les éléments faisant l'objet du MCV. « Le MCV a contribué de manière décisive à la réforme du système judiciaire et à son renforcement. Étant donné que 10 années sont passées depuis que ce mécanisme a été institué par une décision de la Commission européenne, je pense qu'il serait opportun que l'on connaisse un horizon pour la levée du mécanisme. La société roumaine a montré qu'elle était suffisamment mature pour internaliser certains procès. Nous avons les mécanismes pour nous assurer que ce que le MCV suit peut être suivi par la société roumaine. La stratégie nationale anticorruption est un tel mécanisme qui peut nous fournir des mesures et des assurances équivalentes au MCV » a déclaré la ministre.

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Christophe Pomez, directeur délégué de l'Institut Français de Bucarest, a été l'invité de l'édition du 1er avril 2015 de l'émission « En français, s'il vous plaît », réalisée par le journaliste Nicolas Don sur *RFI Roumanie*. Parmi les sujets abordés : le marché culturel du printemps et les prix Gopo (les « Césars » du cinéma roumain).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie